

FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE

ASSEMBLEE GENERALE

Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Mardi 14 décembre 2021, à 9h30

Salle des fêtes de Saints en Puisaye 1, Place de la Mairie 89520 SAINTS EN PUISAYE

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Conformément aux dispositions de l'article L.5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.), doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget, avec le double objectif de donner un éclairage sur la situation économique et de préciser les grandes évolutions budgétaires pour la période à venir.

1. Le contexte économique et général actuel

L'exercice budgétaire 2020 s'est inscrit dans un contexte où l'activité de la France et du monde entier affiche un recul historique, le PIB français en euros constants diminue de 7.9% en 2020, après une hausse de +1.8% en 2019.

Ce recul constaté est très largement consécutif à la crise sanitaire liée au COVID 19.

L'OCDE relève sa prévision de croissance à 6.8% pour 2021 et à 4.2% en 2022, pour la France

La croissance du PIB français devrait demeurer au-dessus de la moyenne européenne ; à cet égard, les prévisions de la Commission européenne anticipent un relèvement de la croissance du PIB de 5% en moyenne en 2021 et une prévision de croissance de 4.3 % en 2022 pour la zone Euro.

Il est important de rappeler qu'au-delà de l'inflation telle qu'elle peut être calculée pour les ménages, **l'indice des prix des dépenses des collectivités locales** reste en moyenne, au cours des dix dernières années, **supérieur de +0,7 point**, marquée par une hausse de 0.9% des dépenses des collectivités territoriales entre 2017 et 2018.

Concernant plus spécifiquement le domaine du service public du Cycle de l'eau, et singulièrement la Fédération Eaux Puisaye Forterre, le contexte reste marqué par :

- l'application de la réforme institutionnelle liée à la **Loi NOTRe** (loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : évolutions statutaires de la Fédération Eaux Puisaye Forterre ; adhésion et / ou transfert de compétence des communes du Schéma départemental de coopération intercommunal ;
- les **enjeux environnementaux** (reconquête de la qualité de l'eau et sa préservation, gestion patrimoniale des installations, impact du changement climatique...) **et sociétaux** (capitalisation des savoirs, adaptations des compétences aux nouveaux enjeux / outils / méthodes, gestion des talents et reclassements professionnels...);
 - la montée en puissance du **numérique** ;
- l'enjeu de financement des services avec un équilibre fragile entre les recettes fonction des consommations et l'accroissement des **contraintes normatives et règlementaires**;
- le contexte particulier lié à la **crise de la Covid-19** : l'activité économique très affectée par la propagation de l'épidémie, les confinements successifs et la renonciation des poursuites financières en cas de non-paiement des factures d'eau en 2020 ont retardé le paiement des factures d'eau et affectent la trésorerie.

Ces enjeux et l'objectif de la Fédération Eaux Puisaye Forterre d'y apporter des réponses technico-économiques optimales à court, moyen et long terme au service de ses collectivités membres et de leurs usagers, nécessitent la poursuite des efforts d'investissements humains et matériels, de maîtrise des coûts et de stabilité des contributions à euros constants, et ce malgré des contraintes règlementaires et normatives en hausse.

2. Les tendances budgétaires et grandes orientations

Le budget de la Fédération Eaux Puisaye Forterre, désignée ci-après « Fédération », est constitué des données issues des prévisions relatives au fonctionnement et à l'investissement de l'Outil Commun : les régies Eaux et Assainissement Non Collectif.

En matière d'eau potable, la Fédération achèvera en 2022 les interconnexions des réseaux de distribution prévues au budget 2021. Les investissements 2022 seront principalement consacrés au renouvellement des réseaux. Ces travaux n'étant pas subventionnés, la Fédération a décidé de mobiliser la Régie Eaux pour une partie de leur réalisation.

En matière d'Assainissement non collectif, le contrôle effectif de l'ensemble des installations appelé "diagnostic de bon fonctionnement" (DBF), débutera dès 2022, pour 10 ans.

2.1. Les recettes de fonctionnement :

Les recettes sont principalement constituées des ventes d'eau. La définition de la politique tarifaire relève de la compétence du Comité syndical de la Fédération au regard des travaux d'entretien et d'investissement à réaliser. L'harmonisation des tarifs est réalisée depuis le 01.01.2021. Une augmentation des tarifs de la vente d'eau (aux particuliers et vente en gros) n'étant pas envisagée, le produit des ventes d'eau 2022 devrait égaler celui de 2021, soit 6,7 M€.

Concernant le budget Régie Eaux au regard des travaux effectués en interne, les recettes attendues seraient de 2,6 M€. La prestation de service "Défense extérieure contre l'incendie" concerne 73 communes adhérentes. En 2022, la facturation des contrôles des 582 Points Eau Incendie (PEI) atteindra plus de 20 k€.

En contrepartie, la contribution de la Fédération au fonctionnement de la Régie Eaux pourrait diminuer.

Concernant les territoires n'ayant pas transféré la compétence eau au Syndicat mixte : en 2022, une convention d'assistance technique est prévue avec la commune tiers.

2.2. Les dépenses de fonctionnement :

- **les charges à caractère général :** elles sont principalement constituées de l'ensemble des achats effectués par la Fédération. L'évolution de ce poste de dépenses dépend du programme d'études et de travaux voté.

Les charges à caractère général sur le budget Fédération resteraient stables, soit 6,3 M€; alors que sur le budget Régie Eaux, elles devraient augmenter de 600 K€, pour atteindre 4,8 M€ qui s'explique par la prévision d'une augmentation des travaux en Régie.

- La masse salariale :

L'évolution de la masse salariale en 2022 intègre les dimensions suivantes :

- ➤ Sur le **Petit Cycle de l'Eau** : réalisation en interne d'une partie des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable (maîtrise d'œuvre, pilotage, exécution).
 - ➤ La mise en place du Comité social et économique (CSE), une instance unique de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel, impactera dès 2022, le budget : 0,20% de la rémunération brute du personnel, soit une évaluation à 4 K€.
 - ➤ La mise en place d'une assurance Prévoyance, outil au service de la politique sociale de l'employeur, offrant des garanties aux collaborateurs an cas de décès ou de la perte totale ou irréversible d'autonomie toutes causes ou par accident d'obsèques, d'incapacité et d'invalidité. L'effort financier consenti serait d'un montant équivalent à 2% du salaire brut du personnel, soit une évaluation à 42 K€, en 2022.

En synthèse, le budget 2022 relatif à la masse salariale intègre la création de 4 ETP (Equivalent Temps Plein), le CSE et l'assurance prévoyance. Il s'élèverait à 2,9 M€, soit une augmentation de +11,9% par rapport au budget primitif 2021.

Les charges à caractère général et la hausse de la masse salariale sont toutefois maîtrisées grâce à la mutualisation croissante, à la poursuite des efforts de productivité (polyvalence), à la réalisation de prestations rémunératrices et à l'amélioration continue des méthodes permises grâce à la taille du syndicat que représente la Fédération Eaux Puisaye Forterre.

2.3. Les recettes d'investissement :

- Les subventions d'investissement : Les subventions inscrites au budget 2022 seront constituées par les restes à réaliser des travaux engagés en 2020 et 2021, soit 1,8 M€. S'ajouteront les subventions accordées pour la réalisation des études, soit 376 K€
- **L'emprunt**: variable d'ajustement de la section d'investissement, ne sera utilisé que lorsque les travaux seront engagés. Compte-tenu des réalisations passées et des projets d'investissement, le besoin annuel peut être estimé à environ 3 M€ pour la Fédération et 200 K€ pour la Régie Eaux en 2022.

2.4. Les dépenses d'investissement :

- Les travaux des périmètres intégrés : les programmes de travaux pour l'année 2022 sont élaborés comme chaque année en priorités haute et basse, tant pour conforter la maîtrise des évolutions tarifaires au regard du contexte concurrentiel et économique, que pour améliorer le taux de réalisation des programmes de travaux. Compte-tenu de l'état d'avancement de la Commission Travaux, ceux-ci devraient s'élever pour l'eau potable en 2022, sans les restes à réaliser, à environ : 4,8 M€ pour la Fédération hors étude (contre 4,6M€ en 2021) ; 2,64 M€ pour la Régie Eaux. Le montant des crédits alloués au programme d'études est évalué à 250 K€ en 2022. L'opération de rénovation et extension des bâtiments du siège de la Fédération est revu à la baisse ; les travaux des bureaux pourraient être estimés à 700 K€ en 2022.

- L'investissement dans les outils stratégiques : comme pour les exercices précédents, il est proposé de poursuivre l'effort de modernisation des matériels, avec 285 K€ répartis pour 225 K€ à l'acquisition d'un véhicule porteur et porte-char ; d'un treuil tir-plomb pour 20 K€, d'outillage divers pour 15 K€, de pré-localisateurs pour 25 K€.

Afin de poursuivre et de moderniser les outils et systèmes d'information (e-administration ; site internet ; Règlementation Générale sur la Protection des Données, etc...), la Fédération prévoit 20 K€ de matériel informatique et 20 K€ de logiciels métiers.

3. La dette

Voir annexes, ci-après.

4. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) de la Fédération était de l'ordre de 907 K€ en 2019 et de l'ordre de 1 797 K€ en 2020.

Elle devrait suivre la même tendance sur l'exercice 2021.

Parallèlement, dans le cadre du remboursement du capital lié aux emprunts actuels, le principal à rembourser annuellement évolue de 267 K€ en 2021 à 302 K€ en 2026 (sur la base des emprunts actuels.

En regard de la CAF disponible de 1 700K€, le remboursement annuel du capital de 267 K€ laisse une marge de manœuvre disponible importante de plus de 1 400 K€ annuels.

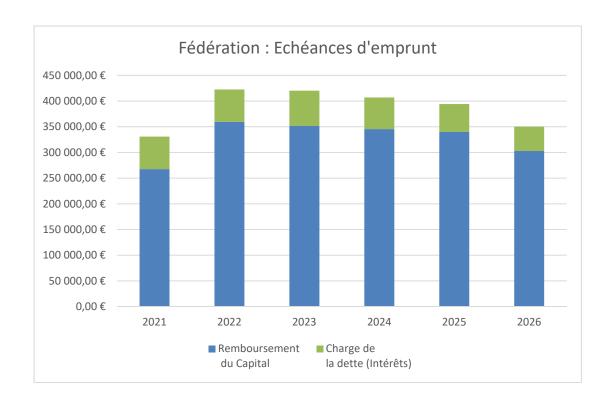
Cet élément financier permet notamment de mettre en perspective une rigoureuse gestion financière et un respect des équilibres liés au financement des investissements actuels. Au surplus, cette marge disponible importante permet à la Fédération de se projeter dans le cadre de son développement territorial, du financement de ses futurs investissements, tout en maintenant, un prix de l'eau maitrisé.

Au regard des éléments susmentionnés, il est proposé au Comité syndical de la Fédération d'approuver les orientions budgétaires pour l'exercice 2022.

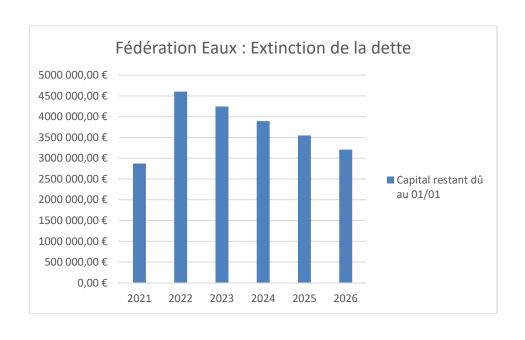
EMPRUNTS FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE

Banque (code tiers)	N°	Durée	Motif N° prêt	Taux	Dette en capital	Date début	Date fin	Rbsmt: Capital	s 2021 Intérêts	Capital restant au 31.12.21	Rbsmts pré Capital	vus 2022 Intérêts	Capital restant au 31.12.22
C. Epargne (14647)	E3	25 ans	Emprunt Villemer N°096153	Fixe 3,6%	52 000,00 €	25/12/2005	25/06/2029			20 915,55 €	2 302,48 €	752,96€	18 613,07 €
C. Agricole (5076)	E4	20 ans	Emprunt Villiers sur Tholon N°1019618	Fixe 3,2%	120 000,00€	15/05/2006	15/02/2026	6 974,51€	1 172,09 €	32 251,20 €	7 200,39 €	946,21€	25 050,81 €
C. Epargne (14647)	E30	15 ans	Travaux Eau rue Basse Cne Bléneau N°3477914	Fixe 3,80%	9 819,61 €	01/03/2007	01/03/2021	5 001,36 €	190,04€	0,00€			
AESN (12586)	E18	15 ans	Reprise emprunt Courson N°066085A00	Fixe 0%	44 000,00 €	04/04/2007	04/04/2022	2 933,34 €	0,00€	2 933,33 €	2 933,33 €	0,00€	0,00€
C. Agricole (5076)	E32	15 ans	Travaux renforcement RD965 N°70046172470	Fixe 3,94%	24 488,24 €	15/04/2007	15/01/2022	2 568,93 €	89,51€	658,11€	658,11€	6,50€	0,00€
C. Epargne (14647)	E5	25 ans	Emprunt Villemer N°3483544/12135	Fixe 3,97%	70 000,00 €	25/09/2007	25/09/2031	2 853,55 €	1 525,44 €	35 570,72 €	2 966,83 €	1 412,16 €	32 603,89 €
AESN (12586)	E6	15 ans	Station Les Gondards 1- Saints N°06349400	Fixe 0%	122 000,00 €	28/08/2008	28/08/2022	8 133,34 €	0,00€	8 133,33 €	8 133,33 €	0,00€	0,00€
AESN (12586)	E26	15 ans	Travaux Sécurité N°030832-00	Fixe 0%	16 400,00 €	07/11/2008	07/11/2022	1 093,34 €	0,00€	1 093,33 €	1 093,33 €	0,00€	0,00€
AESN (12586)	E7	15 ans	Station Les Gondards 2- Saints N°063494A01	Fixe 0%	73 200,00 €	06/02/2009	06/02/2023	4 880,00 €	0,00€	9 760,00 €	4 880,00 €	0,00€	4 880,00 €
AESN (12586)	E8	15 ans	Station Villemer N°1001331	Fixe 0%	16 664,00 €	18/04/2009	18/04/2023	1 110,93 €	0,00€	2 221,87 €	1 110,94 €	0,00€	1 110,93 €
AESN (12586)	E9	15 ans	Station de la Turbidité N°0634941	Fixe 0%	32 356,00 €	14/08/2009	13/08/2024	2 157,07 €	0,00€	6 471,16 €	2 157,07 €	0,00€	4 314,09 €
C. Agricole (5076)	E10	15 ans	Emprunt Villemer N°1436391	Fixe 3,61%	12 000,00 €	04/03/2011	04/03/2025	879,45 €	170,62€	3 846,90 €	911,20€	138,87€	2 935,70 €
AESN (12586)	E11	15 ans	Station Saints N°10208191	Fixe 0%	40 435,00 €	06/07/2011	05/07/2026	2 695,67 €	0,00€	13 478,30 €	2 695,67 €	0,00€	10 782,63 €
C. Agricole (5076)	E27	15 ans	Travaux renforcement réseau N°1507203	Fixe 2,84%	225 000,00 €	15/10/2011	15/10/2025	16 195,83 €	2 434,20 €	69 515,50 €	16 655,79 €	1 974,24 €	52 859,71 €
C. Agricole (5076)	E20	12 ans	Reprise emprunt Courson N°272378	Fixe 4,19%	79 739,20€	13/11/2012	15/11/2024	7 184,19 €	1 171,25 €	23 439,91 €	7 489,98 €	865,46 €	15 949,93 €
BPBFC (1254)	E31	15 ans	Travaux de renforcement N°07129029	Fixe 2,80%	70 552,02 €	01/04/2013	01/04/2026	6 936,61 €	1 250,04 €	37 707,54 €	7 130,84 €	1 055,81 €	30 576,70 €
C. Epargne (14647)	E1	15 ans	Extension des locaux N°9322189	Fixe 3,72%	50 000,00 €	25/01/2014	25/12/2028	3 291,08 €	1 073,40 €	26 788,28 €	3 415,23 €	949,25€	23 373,05 €
C. Epargne (14647)	E12	15 ans	Travaux forage et inerco N°9318542	Fixe 3,72%	250 000,00€	25/02/2014	25/11/2028	16 455,31 €	5 367,01 €	133 942,25 €	17 076,05 €	4 746,27 €	116 866,20 €
BPB (1254)	E21	12 ans	Forage Leugny F2 N°07144616	Fixe 3,26 %	39 262,98 €	20/03/2014	20/12/2025	4 347,24 €	704,16€	18 871,90 €	4 490,70 €	560,70€	14 381,20 €
C. Epargne (14647)	E24	10 ans	Travaux compteurs et branchement en plomb Val de Mercy N°9282184	Fixe 3,26%	42 900,00 €	25/09/2014	25/09/2023	4 623,55 €	459,69€	9 697,05 €	4 771,96 €	311,28€	4 925,09 €
C. Agricole (1253)	E22	16 ans	Reprise emprunt Charentenay N°1732525	Fixe 4%	181 776,79 €	25/10/2014	25/04/2030	10 858,08 €	4 753,84 €	112 025,62 €	11 298,97 €	4 312,95 €	100 726,65 €
C. Epargne (14647)	E14	15 ans	Travaux Réseau eau potable N°9462808	Fixe 2,30%	250 000,00€	25/02/2015	25/11/2029	16 209,09 €	3 544,95 €	143 969,04 €	16 585,12 €	3 168,92 €	127 383,92 €
C. Agricole (5076)	E28	15 ans	Travaux source du Parc N° 341018	Fixe 3,48%	113 408,32 €	28/07/2015	28/07/2028	7 888,00 €	2 482,95 €	63 461,06 €	8 162,51 €	2 208,44 €	55 298,55 €
C. Agricole (8990)	E13	3,58 ans	Travaux infrastructure Neuilly N°1584924	Fixe 3,78%	96 997,11 €	30/10/2015	21/07/2026	9 004,56 €	2 017,48 €	47 718,13 €	9 349,79 €	1 672,25 €	38 368,34 €
C. Epargne (12 ans)	E23	12 ans	Connexion Charentenay N°9476681	Fixe 2,07%	74 000,00 €	25/12/2015	25/12/2026	6 214,61 €	812,92€	33 056,75 €	6 343,26 €	684,27€	26 713,49 €
C. Epargne (14647)	E25	26 ans	Travaux d'infrastrucutre Val de Mercy N°9729910	Fixe 3,30%	125 000,00 €	25/04/2016	25/04/2042	3 542,29 €	3 693,59 €	108 384,57 €	3 659,19 €	3 576,69 €	104 725,38 €
C. Mutuel (302)	E29	10 ans	Travaux et Etudes N°2552208495002	Fixe 1,62%	75 000,00 €	10/11/2016	10/11/2025	7 552,46 €	631,89€	31 453,31 €	7 674,81 €	509,54€	23 778,50 €
C. Epargne (14647)	E15	20 ans	Travaux Réseau eau potable N°9768050	Fixe 1,65%	458 000,00€	25/11/2016	25/08/2036	20 909,14 €	6 023,58 €	351 969,76 €	21 256,29 €	5 676,43 €	330 713,47 €
CLF (12138)	E16	30 ans	Travaux Réseau eau potable Champlay N°MON524806	Fixe 5,58%	45 734,71 €	01/01/2018	01/03/2028	1 958,29 €	1 065,35 €	17 134,03 €	2 067,57 €	956,08€	15 066,46 €
C. Epargne (14647)	E33	4 ans	Reprise Emprunt MIGE Renforcement réseau N°3225843	Fixe 3,80%	22 406,76 €	25/04/2018	25/04/2021	5 918,92 €	224,83€	0,00€			
C. Epargne (14647)	E2	20 ans	Investissements 2018 n° 5574789	Fixe 1,68%	1 500 000,00 €	25/09/2018	25/06/2038	75 000,00 €	21 577,50 €	1 237 500,00€	75 000,00 €	20 317,50 €	1 162 500,00 €
C. Epargne (14647)	E34	20 ans	Extension siège n° AN096902	Fixe 0,95%	2 000 000,00 €	25/09/2021	25/01/2041			2 000 000,00 €	100 000,00 €	6 333,33 €	1 900 000,00 €
										4 602 068 50 6			

267 593,21 € 63 269,30 € 4 603 968,50 € 359 470,74 € 63 136,11 € 4 244 497,76 €



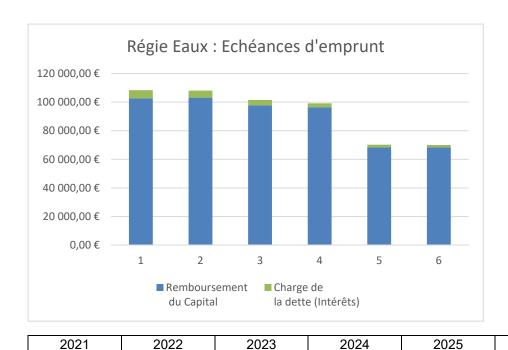
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Remboursement du Capital	267 593,21 €	359 470,74 €	351 515,85 €	345 465,16 €	339 846,85 €	302 784,85 €
Charge de la dette (Intérêts)	63 269,30 €	63 136,09 €	68 723,07 €	61 489,54 €	54 385,43 €	47 455,56 €



	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Capital restant dû au 01/01	2 871 561,71 €	4 603 968,50 €	4 244 497,76 €	3 892 981,91 €	3 547 516,75 €	3 207 669,90 €

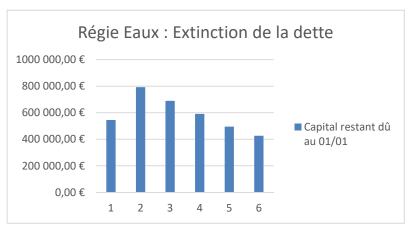
EMPRUNTS REGIE EAUX PUISAYE FORTERRE

Danama	Banque Motif		Dette en capital Date début prêt Date		Data fin muŝt	Rbsmts 2		2021 Capital restant		t Rbsmts prévus 2022	
banque	N° prêt	Taux	Dette en capital	Date debut pret	Date fin pret	Capital	Intérêts	au 31.12.21	Capital	Intérêts	au 31.12.22
C. Mutuel (10 ans)	Camion, Grue, Mat. industriel N°102780255200020581902	Fixe 4,35%	180 000,00 €	15/03/2012	15/12/2021	21 701,00 €	593,19 €	0,00€			
BPBFC (10 ans)	Matériel Industriel N° 07137367	Fixe 3,84%	70 000,00 €	20/05/2013	20/02/2023	7 878,21 €	584,75 €	10 280,56 €	8 185,12 €	277,84 €	2 095,44 €
C. Epargne (8 ans)	Matériel Industriel N°9322069	Fixe 2,89%	100 000,00 €	25/03/2014	25/12/2021	13 795,56 €	249,96 €	0,00€			
C. Agricole (10 ans)	Camion Extracteur Aspirateur N°1735346	Fixe 2,69%	250 000,00 €	16/01/2015	16/10/2024	25 948,84 €	2 647,68 €	82 154,44 €	26 653,93 €	1 942,59 €	55 500,51 €
C. Epargne (12 ans)	Investissements 2019 dont 3 camions- N°5839267	Fixe 0,43%	400 000,00 €	27/02/2020	25/052032	33 333,32 €	1 594,59 €	350 000,02 €	33 333,32 €	1 451,25 €	316 666,70 €
C. Agricole (10 ans)	Camion Extracteur Aspirateur N°3453171	Fixe 0,38%	350 000,00 €	01/11/2021	10/10/2031			350 000,00 €	35 000,00 €	1 249,84 €	315 000,00 €
TOTAL	TOTAL EMPRUNTS REGIE EAUX					102 656,93 €	5 670,17 €	792 435,02 €	103 172,37 €	4 921,52 €	689 262,65 €



•						
Remboursement du Capital	102 656,93 €	103 172,37 €	97 806,95 €	96 455,64 €	68 333,32 €	68 333,32 €
Charge de la dette (Intérêts)	5 670,17 €	4 921,52€	3 743,55 €	2 702,99 €	1 952,25 €	1 675,92 €

2026



2021	2022	2023	2024	2025	2026

Capital restant dû au 01/01	545 091,95 €	792 435,02 €	689 262,65 €	591 455,70 €	495 000,06 €	426 666,74 €
--------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------